



LÉGISLATURE 2025-2030  
DÉLIBÉRATION PR-1724  
SÉANCE DU 21 AVRIL 2026

**Crédit d'études pour un montant total de 896 800 francs destiné aux études pour la requalification des rues du Port, du Prince, de la Tour-Maitresse, Robert-Estienne et Arducius-De-Faucigny (PR-1724)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 71 oui contre 1 non

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 896 800 francs, destiné aux études pour la requalification des rues du Port, du Prince, de la Tour-Maitresse, Robert-Estienne et Arducius-De-Faucigny.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 896 800 francs.

*Art. 3.* – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

La Secrétaire:

Yasmine Menétrey

Certifié conforme:

Le Président:

Ahmed Jama